

Longueil Sainte Marie, le 13 avril 2018



**Compagnie Française des Métaux
Madame Alexandra Sergeant
Le Bois d'Ageux
60126 LONGUEIL SAINTE MARIE**

N/Réf : SB/FD/OF/2018.37

Objet : Avis du Maire sur remise en état du site

Madame,

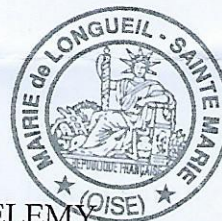
Vous m'avez demandé, par courrier en date du 23 mars dernier, de bien vouloir émettre un avis sur l'état dans lequel vous envisagez de remettre votre site en cas de de cessation de votre activité, dans le cadre de votre demande d'autorisation préfectorale d'exploiter.

Je vous informe que j'émet un avis favorable sur la proposition de remise en état que vous m'avez adressée, à savoir remettre en état le terrain pour un usage d'activités économiques de type industriel.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Stanislas BARTHELEMY





N/Réf. : XH/RG - n° 12.2018

Objet : V/Dossier ICPE - Demande d'avis sur la remise en état du site en cas de cessation d'activité

Madame Alexandra SERGEANT
Président Directeur Général
Compagnie Française des Métaux
ZA du Bois d'Ageux
60126 LONGUEUIL-SAINTE-MARIE

Compiègne, le 18 avril 2018

Madame le Président Directeur Général,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 23 mars relatif à votre demande d'avis sur la remise en état du site en cas de cessation de votre activité ; cet avis étant sollicité dans le cadre de la réglementation des ICPE.

Vous nous précisez qu'en cas de cessation d'activité, le terrain serait remis en état pour un usage d'activités économiques de type industriel, répondant ainsi à la vocation économique du secteur du PLU de Longueil-Ste-Marie sur lequel sera implantée votre entreprise.

Nous vous confirmons notre accord sur cette disposition.

Veillez croire, Madame le Président Directeur Général, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat mixte du port,

Frans DESMEDI
Vice-Président du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE
Maire de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE